



Grenoble, le 24 mai 2017

Mise à l'abri des habitants du campement « Valmy » : Il faut maintenant des solutions pérennes pour l'hébergement des demandeurs d'asile

La Préfecture de l'Isère a procédé à l'évacuation du campement installé sur l'extension du Parc Paul Mistral, entre le Stade des Alpes et l'Isère.

Depuis quelques jours, des faits d'intimidation et de menaces contre les occupants ont été rapportés par des militants associatifs. Aucune violence n'est acceptable, d'autant plus quand elle cible des personnes dans la plus grande précarité, et en particulier au motif qu'elles sont étrangères.

La Ville de Grenoble se préoccupe de toutes les situations de précarité et d'extrême vulnérabilité, tout en rappelant que l'hébergement des demandeurs d'asile est de la responsabilité de l'Etat. Des avancées récentes pour l'ouverture de nouvelles places d'hébergement sont à saluer. Néanmoins, cela reste insuffisant pour répondre à l'ampleur des besoins. De nombreuses populations migrantes sont contraintes de vivre dans des habitats précaires, indignes et dangereux. Ces conditions génèrent des réactions de rejet et d'exclusion dont se nourrissent certains discours extrêmes.

Ainsi, la Ville de Grenoble mène au quotidien de nombreuses actions en matière d'hébergement, bien au-delà de ses compétences. Le village d'insertion du Rondeau, les mises à disposition d'appartements de fonction inoccupés et d'autres dispositifs, permettent l'accueil et l'accompagnement de plusieurs centaines de personnes.

Sur le campement « Valmy », des bennes à ordures et des sanitaires avaient été installées. Les enfants présents sur le campement ont été scolarisés dans les écoles de la Ville.

Deux gymnases ont été réquisitionnés par la Préfecture de l'Isère, en lien avec la Ville de Grenoble, pour permettre d'abriter dès ce soir les demandeurs d'asile du campement « Valmy ». Il s'agit d'une solution d'urgence, provisoire, car ces lieux ne sont pas adaptés à l'accueil de familles avec enfants au-delà de quelques jours.

Pour la suite, la Ville de Grenoble réitère sa demande auprès de l'Etat d'assumer ses responsabilités en matière d'hébergement des demandeurs d'asile, avec la mise à disposition de nouveaux lieux pour accueillir ces personnes de façon durable et dans des conditions dignes.

La Préfecture a indiqué travailler à la recherche de solutions plus pérennes. La Ville de Grenoble souhaite que la mise en œuvre de ces solutions effectives par la Préfecture se concrétise au plus vite.